



Cadre de Réponse Technique (CRT)

Ce document a valeur contractuelle

Marché n° 2026-19

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Maintenance de la centrale vapeur pédagogique du site ENSM de Marseille

Ecole Nationale Supérieure Maritime
10 Quai Frissard
76600 Le Havre

Le candidat doit impérativement renseigner le cadre de réponse ci-dessous dans sa totalité.

Son offre est appréciée notamment à partir des réponses apportées à ce document.

Le CRT doit faire 20 pages maximum hors page de garde et hors annexe (projet de PAQP)

1. Identification du titulaire

Raison sociale :

2. Coordonnées des correspondants

Nom et Fonctions des interlocuteurs	Coordonnées
Suivi prestations Nom : Prénom :	Tél : Mail :
Suivi facturation Nom : Prénom :	Tél : Mail :

3. Pertinence technique

Le candidat présente ses propositions techniques, qui doivent être conformes aux exigences du DCE et détaille en particulier les éléments suivants :

- Compréhension des enjeux techniques, analyse des enjeux du marché et démonstration que les solutions techniques et matérielles y répondent,
- Description de la maintenance des équipements (lots 1, 2 et 3) et de l'entretien des équipements (lot 4) – Justification de la maîtrise des processus
- Moyens matériels prévus
- Le cas échéant, une note justifiant le recours à la sous-traitance et démontrant la maîtrise des prestations sous-traitées,
- Un projet de Plan d'Assurance Qualité Particulier (PAQP), les dispositions en matière d'Hygiène, de Sécurité.

4. Délais d'intervention

Le candidat fournit une description détaillée des délais d'intervention par type de prestation intégrant toutes les phases de la préparation à l'admission ainsi que la méthodologie mise en place pour la maîtrise des délais.

Le candidat indique également les délais d'exécution sur lesquels il s'engage (cf. 3.3 du CCAP)

5. Moyens humains

Le candidat démontre que l'organisation proposée pour le marché répond aux exigences qu'il identifiera dans l'ensemble des documents constitutifs du DCE. L'ENSM attend a minima comme éléments supports à cette démonstration :

- L'organisation mise en œuvre
- Les moyens humains avec un descriptif détaillé du nombre personnes qu'il est prévu d'affecter et les qualifications prévues des personnes envisagées,
- Les dispositions prises pour garantir le maintien en compétences et la validité des certifications du personnel affecté au marché,
- les modalités prévues pour assurer le remplacement du personnel affecté au marché en cas d'absence prévue ou non prévue, temporaire ou définitive et répondant aux exigences de garantie des compétences et de la validité des certifications du personnel affecté au marché

6. Développement durable

Le soumissionnaire détaille les mesures prises relatives à la protection de l'environnement et notamment les mesures relatives à :

- La gestion des déchets et matières dangereuses : procédures de tri et de traitement des déchets, gestion des déchets dangereux, traçabilité, filières de recyclage, etc.
- La réduction de l'impact des interventions : réduction des émissions (déplacements optimisés, véhicules propres), limitation des nuisances (bruit, poussières), produits utilisés (biodégradables, moins toxiques)